

# Dispositif ISCG

Intervenant social en commissariat et gendarmerie  
Pays de Saint-Malo



# ISCG: PRINCIPALES MISSIONS

## Cadre de référence des ISCG selon la circulaire de décembre 2006

- ✓ Accueil, écoute active et évaluation de la nature des besoins sociaux qui se révèlent à l'occasion de l'activité des forces de l'ordre.
  - ✓ **Orientation des personnes par les forces de l'ordre suite à dépôts de plainte / MC ou interventions**
- ✓ Réaliser une intervention de proximité dans l'urgence si nécessaire
  - ✓ **Assistance technique auprès des forces de l'ordre.**
  - ✓ **Actions de soutien, d'information ou d'orientation auprès des victimes**
- ✓ Participer au repérage précoce des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation.
  - ✓ **Saisine via lecture MC / rapports d'intervention / échanges avec forces de l'ordre**
- ✓ Information et orientation de la personne vers les services sociaux, les services de santé et de justice et droits communs concernés.

**1** LE PREMIER est celui d'INTERFACE: « ce professionnel est capable de comprendre la culture professionnelle de l'autre et opère une interprétation voire un travail de traduction permettant l'interaction entre différents partenaires. » Lorsque l'on travaille avec des institutions différentes, on travaille de fait avec des missions, cultures et temporalités différentes. Il est donc nécessaire de les comprendre chacune pour les expliquer et s'y adapter soi-même.

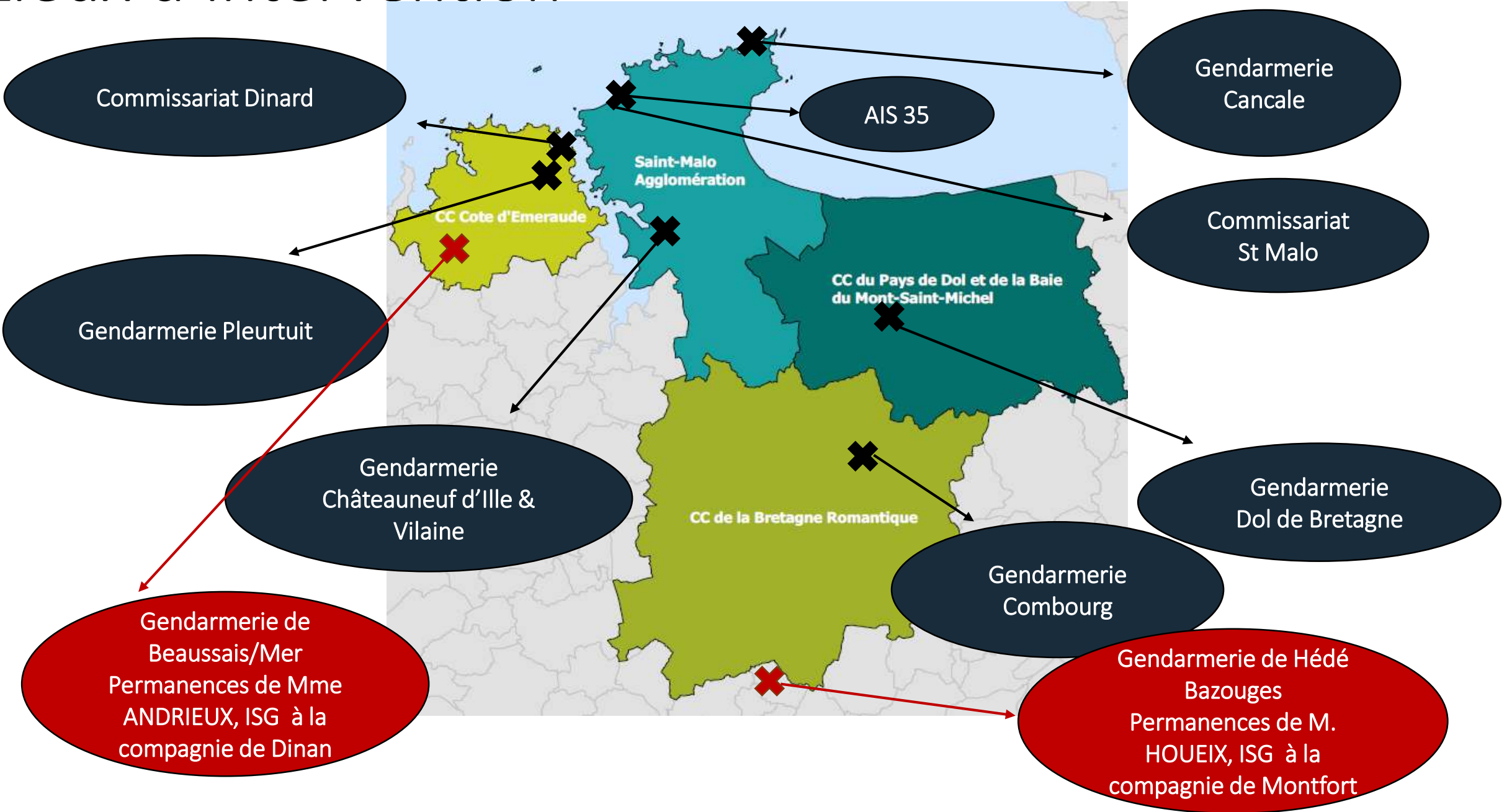
**2** LE DEUXIEME aspect vient compléter le premier. C'est celui du rôle pédagogique par la déconstruction des représentations. L'ISCG favorise une évolution du regard à trois niveaux d'un groupe de professionnel sur un autre (c'est le cas par exemple des regards réciproques entre travailleurs sociaux et policiers/gendarmes); d'un professionnel sur la personne accompagnée (dans l'accompagnement à la plainte, cela peut aider d'autres professionnels à dépasser des images négatives de la personne); des bénéficiaires sur un professionnel (on pense ici aux craintes des femmes victimes de violences conjugales à entrer en contact avec la police ou la gendarmerie en raison de l'image négative qu'elles en ont parfois.)

L'ISCG :  
facilitateur  
de lien\*

**3** LE TROISIEME aspect est un rôle de régulation : dans une situation de crise, l'ISCG travaille à apaiser les personnes (et parfois les autres professionnels). Cela permet à la personne de reprendre conscience de ses ressources, de hiérarchiser ses priorités, à un moment où elle ne sait plus forcément que faire. Elle peut ainsi ré-utiliser ses capacités pour les contacts nécessaires avec des interlocuteurs (policier / gendarme/assistant social/ psy. /juriste/famille.)

**4** LE QUATRIEME aspect est son positionnement dans les réseaux : l'ISCG est souvent un des acteurs-clés dans les réseaux existants, notamment ceux consacrés aux violences conjugales. Il peut aussi être à l'initiative de leur création lorsqu'un besoin de cet type apparaît. Cela permet de mieux se connaître entre professionnels d'institutions différentes et d'entretenir des liens dans la durée.

# Lieux d'intervention



# Quelques données chiffrées

- ✓ En 2020, L'ISCG a été sollicitée pour 271 situations différentes.
  - 159 situations sur Saint-Malo agglomération
  - 29 situations sur le pays de Dol et de la baie du Mont saint-Michel
  - 41 situations sur la côte d'émeraude
  - 29 situations sur la Bretagne romantique
  - 13 situations Hors secteur
- ✓ 71% des personnes rencontrées n'avaient jamais évoqué leur situation avec un travailleur social auparavant.
- ✓ 287 usagers reçus
- ✓ 559 entretiens réalisés et 587 entretiens avec les partenaires.

# PROFIL DES BENEFICIAIRES

Problématique initiale	
Violences physiques	123
violences psychologiques	121
violences sexuelles/viol	27
harcèlement	52
abus de confiance	4
conflits	31
traite des êtres humains	
dérive sectaire	
radicalisation	1
atteintes aux biens	15
difficultés éducatives*	70
conduite à risque	58
autres	34
<b>Total</b>	<b>527</b>

Famille	couple	scolaire	voisin	travail	logement	Autre
17	98	1	3			4
14	107					
10	12	2		2		1
5	40	2	4	1		
						4
8	19		3			1
	1					
1	6		2			6
11	59					
16	25				2	15
	3				28	3
<b>82</b>	<b>370</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	<b>34</b>

\*Les difficultés éducatives, concernent aussi les conflits entre parents concernant la garde des enfants.

Les problématiques évaluées sont majoritairement des difficultés liées à la famille (16%) et au couple (73%).

Les personnes contactées étaient majoritairement « victimes » qu'elles aient déposées plainte ou non.

Sur les 287 personnes reçues par l'ISCG, 238 personnes étaient des femmes et 10 étaient mineurs.

La crise sanitaire a particulièrement fait émerger des sollicitations concernant des conflits parentaux relatifs à la garde des enfants d'autant que des audiences devant le juge aux affaires familiales ont été reportées et des situations de tensions entre parents et adolescents / jeune adultes au sein du foyer. Un premier rôle d'écoute a permis aux personnes de pouvoir verbaliser leurs difficultés dans leur quotidien pour ensuite favoriser la co-construction de pistes permettant de sortir d'une relation duelle et envisager de nouvelles manières de communiquer / d'échanger.

Le confinement pouvant renforcer le sentiment d'isolement de certaines familles, des temps d'échanges hebdomadaires ou quotidiens ont été proposés afin de maintenir le contact. Outre l'appel téléphonique, divers moyen de communication ont pu être proposés aux personnes afin de s'adapter au mieux à chacun : mail, textos, visio ...

Lors du déconfinement, durant l'été, une augmentation importante d'orientations a été constatée de la part des forces de l'ordre, concernant des situations d'abus de confiance et d'escroquerie via internet, particulièrement douloureuses pour les victimes, d'autant que les auteurs sont rarement identifiés ou identifiables.

*Vous êtes en lien avec des victimes  
Vous êtes victime ou mis en cause*

Une **INTERVENANTE SOCIALE**  
vous reçoit dans les commissariats  
et brigades de gendarmeries du pays de Saint-Malo\*



ACCUEIL . ÉCOUTE . INFORMATION . SOUTIEN . ORIENTATION

**07 66 83 44 23**

\* LIEUX DE PERMANENCES :

Saint-Malo / Cancale / Combourg / Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine / Dinard / Dol-de-Bretagne / Pleurtuit



# Lydie BOULAU

Intervenante sociale en commissariat et gendarmerie  
Pays de St Malo

07 66 83 44 23

lydie.boulau@ais35.fr